

La Commission demande aux opérateurs de télécommunications de continuer à aider les réfugiés à rester connectés

Il est essentiel que les Ukrainiens aient accès à une connectivité abordable pour rester en contact avec leur famille et leurs amis.



À la suite de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, des millions de personnes ont fui vers l'UE, et il est essentiel que les Ukrainiens aient accès à une connectivité abordable pour rester en contact avec leur famille et leurs amis. C'est la raison pour laquelle la Commission encourage les opérateurs de télécommunications européens et ukrainiens à prolonger leur accord, qui a permis aux réfugiés ukrainiens d'utiliser leur téléphone portable sans frais d'itinérance, voire peu élevés, pendant trois mois. La déclaration commune, facilitée par la Commission européenne et le Parlement européen, a été signée le 8 avril et le délai initial de trois mois expirera. Entre-temps, les 38 signataires incluent des opérateurs européens ainsi que tous les opérateurs de téléphonie mobile ukrainiens. Une évaluation publiée par l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) montre que l'accord entre les opérateurs a été très fructueux. Il constitue une bonne raison de poursuivre l'accord et la Commission encourage les opérateurs à maintenir leurs engagements volontaires. Outre l'itinérance abordable, 2.5 millions de cartes SIM ont été distribuées jusqu'à présent par les entreprises de télécommunications de l'UE aux Ukrainiens qui ont fui leur pays, et des points d'accès WiFi ont été mis en place aux frontières et dans des abris. La déclaration commune est disponible [ici](#).

Thèmes associés

Communications électroniques et vie privée BEREC Itinérance Relations internationales Actions de soutien à l'Ukraine

Source URL:

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/news/commission-calls-telecom-operators-continue-help-refugees-stay-connected>